

Déchets recyclables

Votre sac jaune se transforme en bac jaune

Plus pratique, plus grand, il collecte aussi votre papier et sort deux fois moins souvent !



En mai 2015, le mode de collecte des emballages recyclables et du papier change. Le sac jaune va être supprimé et remplacé par des bacs individuels à couvercle jaune.

⇒ QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les foyers de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, y compris les résidences secondaires.

⇒ QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

→ LE CONTENANT

Les foyers bigoudens vont être équipés d'un bac individuel de collecte à couvercle jaune (bac jaune).

Il remplacera les sacs jaunes qui ne seront plus distribués.

→ LE GESTE DU TRI

Vous pourrez désormais mettre vos papiers (journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, courriers) dans le bac jaune avec les déchets recyclables (bouteilles en plastique, cartons d'emballage vides, boîtes de conserve et cannettes).

Vous devrez les déposer en vrac. Les sacs seront interdits.

→ LE RYTHME DE SORTIE DE VOS DÉCHETS RECYCLABLES

Les sacs jaunes étaient collectés toutes les semaines. Les bacs jaunes seront collectés toutes les deux semaines.

Le bac jaune de 140 litres permet de collecter l'équivalent de 3 sacs jaunes + le papier et le bac de 240 litres l'équivalent de 5 sacs jaunes + le papier.

→ LE JOUR DE COLLECTE

Dans la plupart des secteurs, le jour de collecte ne changera pas.

⇒ QUAND AURA LIEU LE CHANGEMENT ?

Les agents de la CCPBS livreront le bac au domicile des Bigoudens **entre le 12 janvier et avril/mai 2015** même en cas d'absence. Ils commenceront par les communes ayant moins de résidences secondaires

Le nouveau mode de collecte sera **effectif en mai 2015**. Les bigoudens recevront un courrier les informant de sa mise en place et des modalités pratiques aux alentours des vacances de printemps.

Pour des raisons techniques, tout bac jaune sorti avant la mise en place de la collecte ne sera pas ramassé.

⇒ À QUOI RESSEMBLERA LE BAC ?

Le nouveau bac ressemblera au bac de collecte des ordures ménagères. Seule la couleur du couvercle change. Il sera jaune alors que celui pour les ordures ménagères est vert.

Il aura la même contenance que votre bac à ordures ménagères (140 ou 240 litres).

Si la taille ne convenait pas, les Bigoudens pourront en informer vous pourrez en informer la CCPBS qui procèdera à son échange (après l'été 2015).

⇒ POURQUOI CE CHANGEMENT ?

La CCPBS est en constante recherche de solutions pour améliorer le service de collecte et de traitement des déchets. La mise en place des bacs sera :

→ PLUS PROPRE

Il n'y aura plus de sacs éventrés sur les trottoirs, sur la chaussée ou aux pieds des colonnes. En supprimant les sacs en plastique, on élimine un déchet.

→ PLUS PRATIQUE

Le bac est plus maniable. Les Bigoudens n'auront plus à se déplacer pour chercher des sacs jaunes. Le bac sera à sortir moins souvent.

→ PLUS FACILE

Les Bigoudens économiseront un geste de tri : plus besoin de séparer le papier ni de l'amener à la colonne. Il sera collecté en porte à porte avec les autres déchets recyclables.

→ PLUS ECONOMIQUE ET PLUS ECOLOGIQUE.

L'achat de plus de 800 000 sacs coûte chaque année 70 000 € à la collectivité.

Le bac jaune a une durée de vie minimum de 10 années. Son coût est de 530 000 € pour 23 500 bacs. La CCPBS table sur un gain de 80 000 à 100 000 € par an par rapport aux sacs jaunes.

⇒ CAS PARTICULIERS

Tous les foyers du Pays Bigouden Sud ne peuvent pas accueillir un bac de collecte. Ces foyers seront équipés de cabas distribués en porte à porte.

Les détenteurs de cabas seront invités à apporter leurs emballages recyclables et papiers dans les points d'apports volontaires collectifs disposés à proximité de leur domicile.

Les colonnes à papier actuelles seront transformées pour recevoir les papiers et emballages recyclables en mélange. Ils seront déposés en vrac.

⇒ RESTEZ INFORMÉS

À partir du 5 janvier 2015, la CCPBS met à votre disposition un **numéro Azur : 0810 225 229** (prix d'un appel local depuis un fixe) pour répondre à vos questions durant toute la durée de la livraison des bacs et les premiers mois suivant la mise en place de la collecte.

Un site Internet dédié à l'opération sera développé (<http://bacsjaunes.ccpbs.fr>). Il reprendra toutes les principales informations qui vous seront utiles pour bien appréhender le changement.